



HAL
open science

Quel paysage électoral pour une Normandie réunifiée ?

Céline Colange

► **To cite this version:**

Céline Colange. Quel paysage électoral pour une Normandie réunifiée ?. *Études normandes*, 2010, 59 (1), pp.45-56. 10.3406/etnor.2010.1798 . hal-04620033

HAL Id: hal-04620033

<https://hal.science/hal-04620033>

Submitted on 21 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Open licence - etalab

Quel paysage électoral pour une Normandie réunifiée ?

Céline Colange

Citer ce document / Cite this document :

Colange Céline. Quel paysage électoral pour une Normandie réunifiée ?. In: Études Normandes, 59e année, n°1, 2010. Normandie 2010 : le débat régional. pp. 45-56;

doi : <https://doi.org/10.3406/etnor.2010.1798>

https://www.persee.fr/doc/etnor_0014-2158_2010_num_59_1_1798

Fichier pdf généré le 08/10/2019

Quel paysage électoral pour une Normandie réunifiée ?

Céline Colange

Selon un sondage réalisé à la fin de l'année 2002 pour le quotidien régional *Paris-Normandie*, 64 % des Normands interrogés déclaraient être favorables à la réunification des deux régions. Mais quelles seraient les conséquences d'une éventuelle réunification de la Normandie sur la carte électorale et sur le pouvoir régional ? Plusieurs élus socialistes normands se sont récemment exprimés contre ce projet, craignant une perte de pouvoir de la gauche et une diminution du nombre de ses élus au sein de l'assemblée régionale. En effet, le mode de représentation pour l'élection des conseillers régionaux est le scrutin de liste, à la proportionnelle, à deux tours, par département. Or, les deux régions se caractérisent par des comportements électoraux divergents. La Haute-Normandie, urbaine et industrielle, vote traditionnellement à gauche, notamment la Seine-Maritime. Au contraire, la Basse-Normandie, plus rurale, se rapproche du grand Ouest et vote traditionnellement à droite. Si les deux régions venaient à être réunies, la donne changerait peut-être. A travers l'analyse des résultats des élections récentes (régionales de 2004, présidentielles de 2007, municipales de 2008), nous tenterons de présenter les permanences et les mutations de la carte électorale normande.

La gauche à la conquête des villes normandes

Même si les deux régions normandes sont gérées toutes les deux par la gauche depuis le mois de mars 2004, le rapport de force entre la gauche et la droite au second tour des élections régionales diffère entre la Haute et la Basse-Normandie (Document 1). En Haute-Normandie, le succès de la liste d'union de la gauche conduite par Alain Le Vern est net. La fusion entre les deux listes de droite (UDF avec Hervé Morin et UMP menée par Antoine Rufenacht, le maire du Havre) a amplifié la défaite de la droite. Seuls les cantons situés dans l'ouest de l'Eure (fief d'Hervé Morin) accordent un plus grand nombre de suffrages à la droite. La situation est différente en Basse-Normandie où la carte traduit une répartition des votes selon le clivage urbain / rural. La droite domine dans l'ensemble du département de l'Orne, sur la côte fleurie et dans le sud de la Manche. C'est le vote des villes et de leur périphérie, à Caen et à Cherbourg notamment, qui a contribué à la victoire de la gauche en Basse-Normandie.

Les résultats des élections présidentielles de 2007 confirment cette différence de comportement entre les deux régions. Ainsi, la distribution géographique des votes pour les deux candidats présidentiables rappelle celle du rapport de force gauche / droite observée en 2004 (document 2). Les votes en faveur de Ségolène Royal et de Nicolas Sarkozy semblent s'organiser selon une dichotomie rural / urbain, en particulier en Seine-Maritime et dans le Calvados. Dans ces deux départements, la candidate socialiste devance le candidat UMP dans la plupart des villes centres et leur proche périphérie. Ainsi,

Ségolène Royal est en tête à Rouen, comme dans l'ensemble des cantons situés sur la rive gauche de l'agglomération mais aussi dans les cantons ouvriers de la vallée du Cailly. Au Havre, elle totalise plus de 50 % des votes dans la commune centre mais elle est devancée dans les communes périurbaines. Elle obtient également un bon score dans les cantons semi-urbains du littoral tels Dieppe ou Fécamp.

Il convient également de noter les bons résultats de Ségolène Royal dans plusieurs cantons cauchois, traditionnellement peu favorables à la gauche. Cette répartition dichotomique des suffrages se retrouve dans le Calvados où Ségolène Royal recueille une majorité de votes à Caen et dans les cantons limitrophes selon une ligne nord-sud jusque Falaise. Ce clivage rural – urbain est nettement moins marqué dans la Manche, à l'exception de l'agglomération cherbourgeoise ou dans le canton de Saint-Lô. Au contraire, dans l'Orne, Ségolène Royal est en tête seulement dans les cantons de Flers et Argentan. De même, dans l'Eure, elle obtient plus de 50 % uniquement dans le canton de Val-de-Reuil.

II - L'évolution de la droite : un gradient est/ouest

Nicolas Sarkozy obtient quant à lui plus de 55% des suffrages dans les cantons qui lui avaient déjà accordé leur confiance au premier tour mais également dans les espaces où le Front National avait réalisé une bonne performance, avec des scores souvent supérieurs à 12% des suffrages exprimés. C'est notamment le cas dans le Pays de Bray, dans le Roumois et le Vexin normand, dans le Perche et le Pays d'Ouche, et dans le bocage du sud de la Manche. Cette captation de l'électorat frontiste par Nicolas Sarkozy a permis à la droite de progresser dans un certain nombre de cantons historiquement implantés à gauche (document 3). Ce constat est particulièrement vrai en Seine-Maritime et dans l'Eure. Ainsi, le Front National stagne ou recule légèrement dans les espaces où il obtenait autrefois ses meilleurs scores (Vexin normand, sud-est de l'Eure) (document 4). Dans ces cantons situés aux marges de la première couronne parisienne, le vote FN ne correspond plus à un simple vote protestataire mais à un vote d'adhésion d'anciens électeurs de droite qui se sont radicalisés.

Les progrès de la droite sont moins importants dans les agglomérations que dans les espaces périurbains ou ruraux, plus ouvriers et plus industriels. Néanmoins, elle perd des voix dans les cantons de la dorsale occidentale normande acquise habituellement à la droite classique (document 3). Ce recul au profit de Ségolène Royal est particulièrement net dans les régions de bocage de l'ouest du Calvados et de l'Orne ainsi que dans la Manche. En effet, malgré des résultats très honorables, supérieurs à sa moyenne nationale, le candidat UMP recule très nettement dans les terres catholiques modérées de la Basse-Normandie, où François Bayrou avait par ailleurs réalisé de bons scores lors du premier tour. Ce recul de l'UMP dans les espaces habituellement acquis à l'UDF s'observait déjà sur la carte de 2004. La Basse-Normandie, comme toute la France de l'Ouest, demeure protégée face au vote extrémiste et ne semble pas acquise totalement à Nicolas Sarkozy.

De même, l'un des principaux enseignements des cartes électorales depuis 2004 concerne les progrès de la gauche dans les espaces périurbains qui avait fait cruellement

défaut à Lionel Jospin en 2002. Ces progrès sont davantage perceptibles en Haute-Normandie car la vague rose n'a pas pénétré les bocages de l'Orne et le sud de la Manche qui votent traditionnellement à droite.

La carte des maires élus au mois de mars 2008 semble confirmer les progrès de la gauche dans les villes et leur proche agglomération, en particulier en Seine-Maritime et dans le Calvados (document 5). Néanmoins, nous devons rester prudents concernant son interprétation, en raison de la spécificité locale des élections municipales dans les communes rurales. En effet, dans nombre de petites communes, les conseils municipaux élus se revendiquent comme « sans étiquette » mais sont souvent proches de la droite. C'est notamment le cas dans le département de l'Eure et dans celui de la Manche. Or, dans le département de la Manche, la droite n'est pas du tout la même qu'en Haute-Normandie (en Basse-Normandie, la droite est traditionnellement plus proche des centristes sur le plan idéologique et partisan). Une question se pose alors quant au devenir de cette droite : va-t-elle être gagnée au sarkozysme par l'intermédiaire d'Hervé Morin, ou bien va-t-elle rester mise en réserve par les centristes de François Bayrou ?

III – Les élections européennes de 2009

Le nouveau découpage électoral instauré pour les élections européennes depuis 2004 inclut les deux régions normandes au sein de l'euro-région nord-ouest à laquelle sont aussi rattachées les régions administratives du Nord-Pas-de-Calais et de la Picardie. Cette circonscription se caractérise par son hétérogénéité sociale et électorale puisque la Haute-Normandie possède un profil sociologique et politique proche de ses voisines nordistes tandis que la Basse-Normandie est, quant à elle, davantage tournée vers le Grand Ouest. L'analyse des résultats des élections européennes de 2009 à l'échelle de la commune révèle la permanence et les mutations de clivages géographiques régionaux, déterminants à l'approche du scrutin régional au printemps 2010.

La carte du rapport de force gauche/droite par commune en 2009 est particulièrement intéressante (document 6). Elle rappelle celle du second tour de l'élection présidentielle en 2007 mais avec un clivage rural/urbain nettement moins prononcé. La gauche de gouvernement (cumul des scores des listes du Front de Gauche, du Parti Socialiste, des divers gauche et Europe Ecologie) devance la droite (cumul des listes UMP et Divers Droite) dans près de deux tiers des communes seino-marines, à l'exception notoire du Pays de Bray. Dans le département de l'Eure, la gauche est en tête dans les communes centres de Louviers, Evreux, Pont-Audemer et leur proche périphérie. À l'inverse, les communes périurbaines et rurales, en particulier dans le Vexin, ont majoritairement voté à droite. En Basse-Normandie, conquise par la gauche en 2004, la droite est majoritaire sauf dans quelques agglomérations telles Caen, Falaise, Alençon, Cherbourg, Saint-Lô).

La comparaison sur la même carte des scores du parti socialiste et de la liste Europe Ecologie est riche en enseignements (document 7). Les écologistes arrivent en tête dans les trois métropoles normandes (Rouen, Le Havre et Caen). Ces communes sont parallèlement des pôles universitaires et tertiaires. Aussi, la composition sociologique de

l'électorat qui compte davantage de cadres et professions intellectuelles supérieures, de jeunes diplômés, est plus réceptive aux discours environnementalistes et universalistes développés par les Verts.

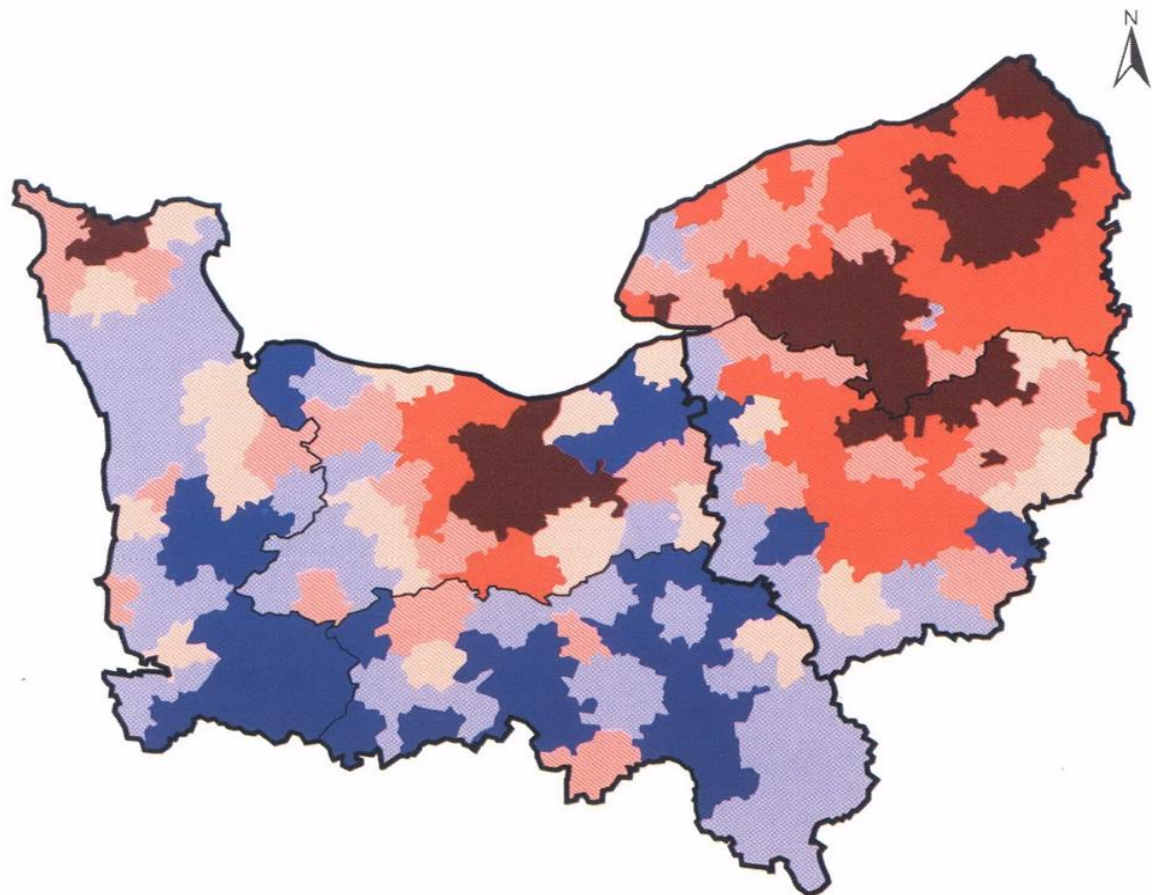
De même, il convient de noter les bons résultats de la liste Europe Ecologie dans nombre de petites communes rurales de Basse-Normandie et du sud du département de l'Eure. Ces espaces correspondent à des terres où la droite traditionnelle est localement bien implantée et où François Bayrou avait obtenu un bon score à la présidentielle. On peut sans doute y voir le transfert d'une partie des suffrages des électeurs du MODEM qui a fait le choix de ne pas suivre son leader dans sa stratégie politique d'opposant au président et d'autonomisation.

Le parti socialiste devance quant à lui les écologistes dans les communes ouvrières de la rive gauche de Rouen, de la vallée du Cailly et du Robec. Il est également en tête dans le Pays de Caux, les bassins portuaires de Dieppe ou de Cherbourg, la côte d'Albâtre, ainsi qu'aux franges de la Picardie ou dans les plaines du Lieuvin et de la Suisse normande.

Les résultats du MODEM sont très inégaux en Normandie. La répartition spatiale de ses suffrages s'apparente à la géographie du vote pour la droite démocrate chrétienne traditionnelle (document 8). Il réalise ses meilleurs scores dans les communes qui avaient massivement voté « oui » lors du référendum de 2005, relatif à la ratification du Traité constitutionnel européen. En Haute-Normandie, il réalise un score de 8,48 %, voisin de sa moyenne nationale. En revanche, il obtient 10,22 % des voix en Basse-Normandie. Il totalise plus de 10 % des suffrages exprimés dans plusieurs communes du Cotentin, du bocage normand, le nord du Perche, le sud-ouest du département de l'Orne aux frontières de la Sarthe et de la Mayenne. Il demeure également présent dans l'est de l'Eure, dans les communes situées dans un rayon d'environ 10 kilomètres autour du fief d'Hervé Morin, dont la formation du « Nouveau Centre » est désormais rattachée à l'UMP depuis le printemps 2007.

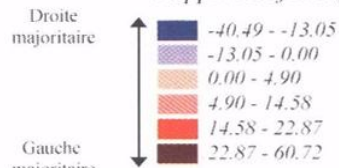
L'analyse géographique des cartes des scrutins récents révèle une relative permanence des comportements électoraux en Normandie. Toutefois, la stabilité apparente de la carte électorale masque des mutations qui s'opèrent en milieu urbain, celles-ci étant à la base du développement des nouveaux partis, de l'extrême gauche à l'extrême droite, en passant par les écologistes et les souverainistes. Or, ces petits courants, qui représentent entre 10 et 20 % de l'électorat, jouent désormais un rôle fondamental dans les systèmes d'alliances et les reports de voix pour l'obtention d'une majorité. De même, le poids de l'abstention, souvent plus forte en milieu urbain, jouera un rôle d'arbitre. En cas de réunification des deux Normandie, ce sont les villes et leur périphérie proche, dont la population est en perpétuel mouvement et renouvellement, qui contribueront à décider de l'orientation politique de la région. Aussi, puisque ce sont les villes qui décideront en grande partie du changement politique à l'échelle régionale, plus que les « cultures régionales », l'argument électoraliste ou partisan ne semble pas réellement recevable, y compris d'un point de vue stratégique, pour s'opposer à un processus d'unification.

Régionales 2004 - Second tour
 Rapport de force entre la gauche et la droite par canton
 (en pourcentage des suffrages exprimés)



Limites régionales
 Limites départementales

Rapport de force gauche / droite :



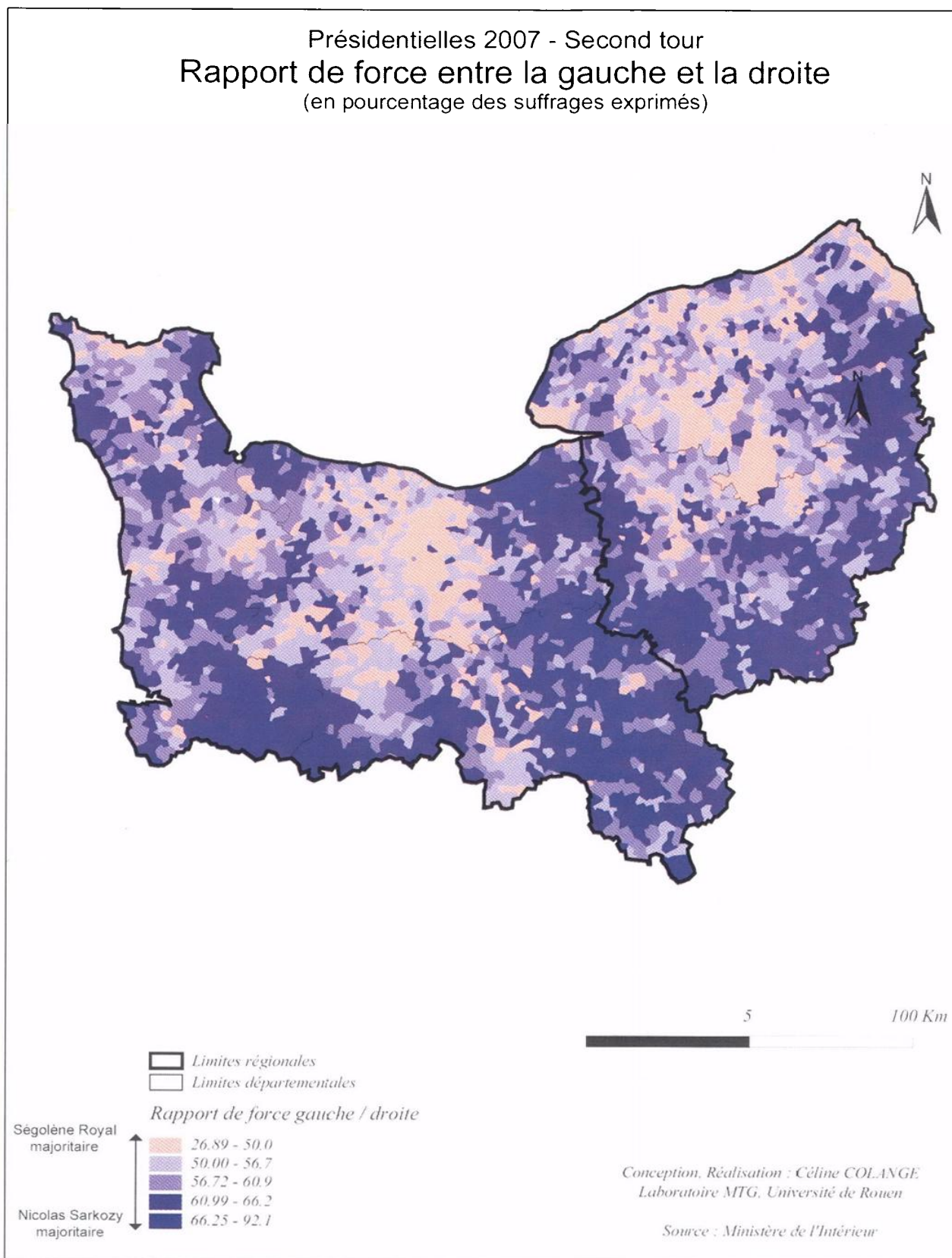
* écart en points

0 50 100 Km.

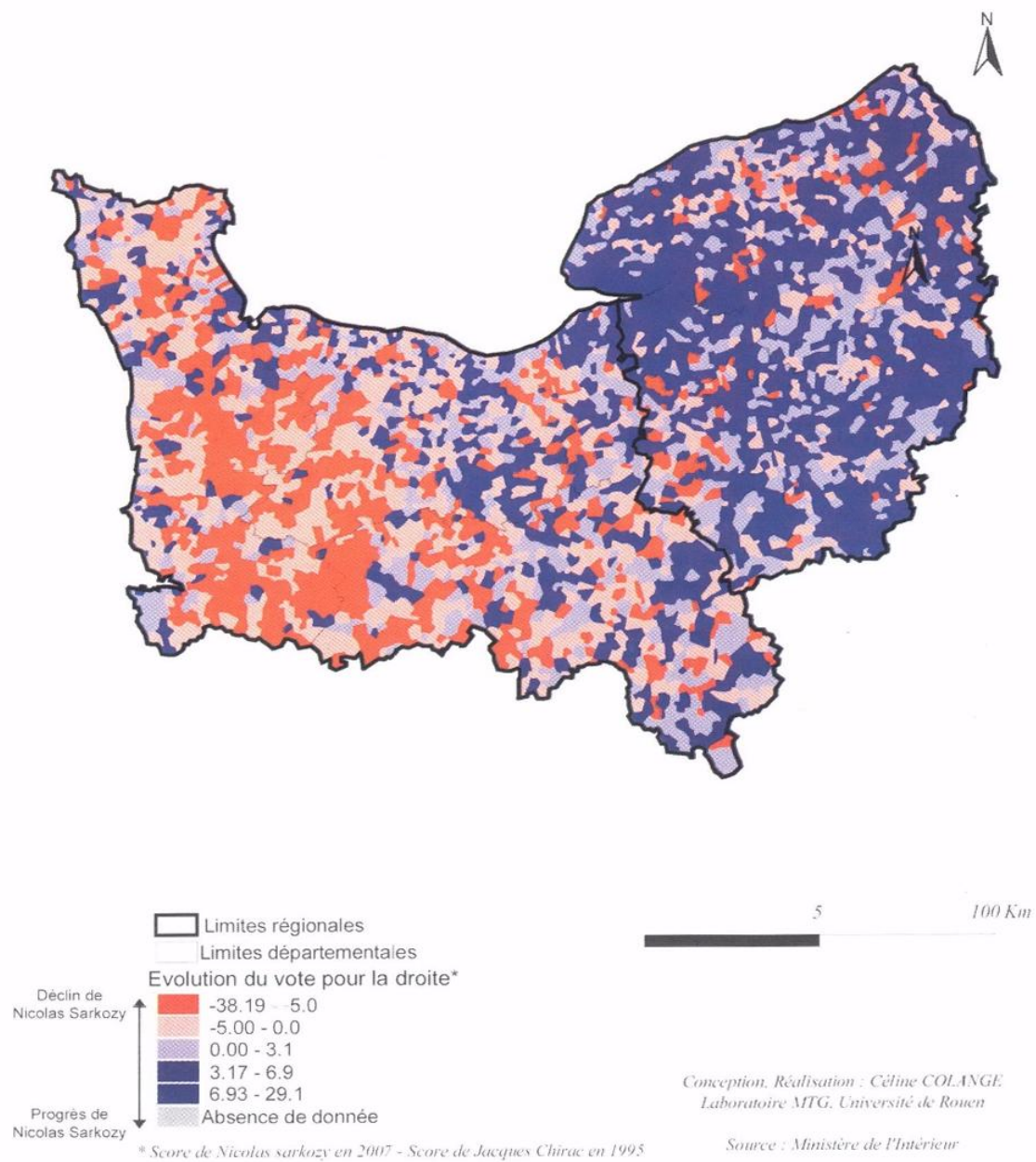


Conception, Réalisation : Céline COLANGE.
 Laboratoire MITG, Université de Rouen.

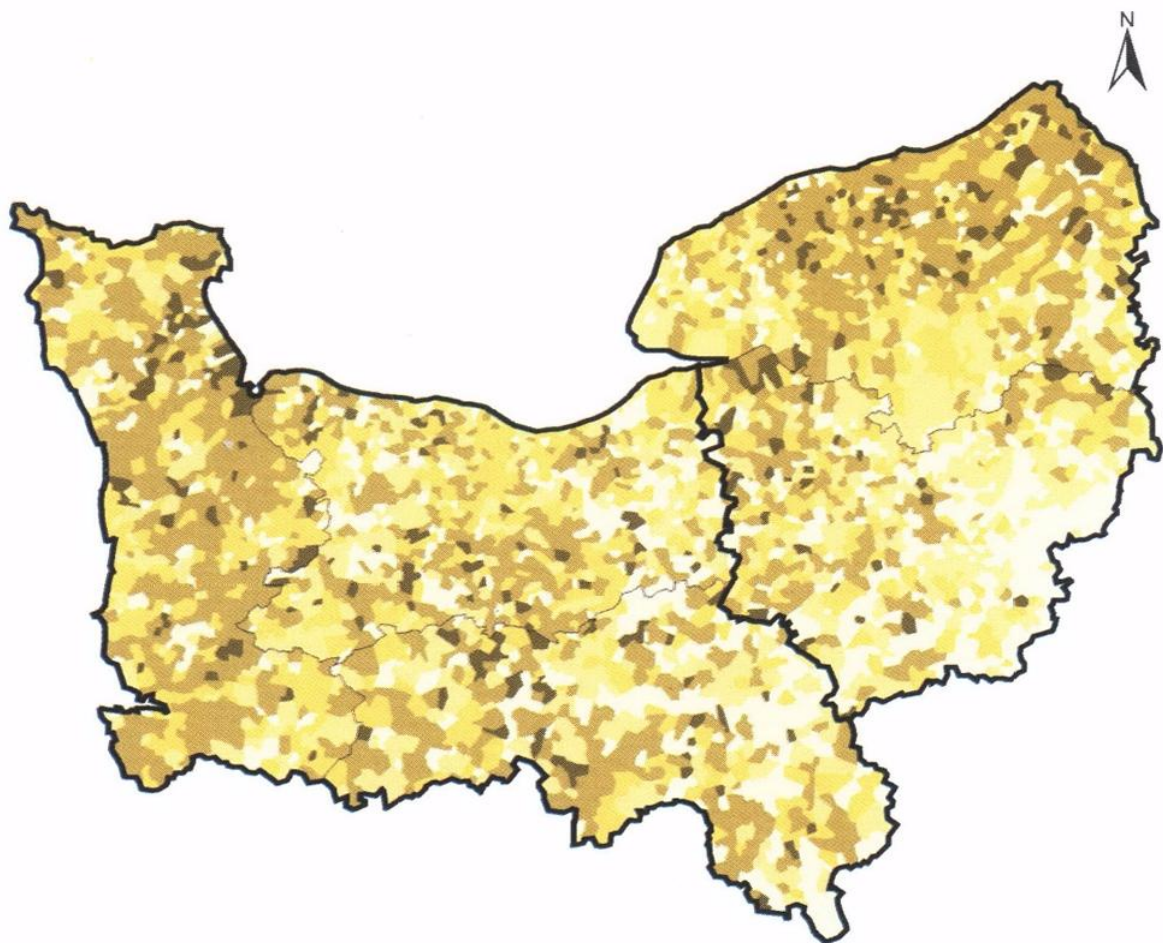
Source : Ministère de l'Intérieur.



Présidentielles 2007 - Second tour
 Evolution du score du candidat de droite entre 1995 et 2002
 (en pourcentage des suffrages exprimés)



Présidentielles 2007 - Premier tour
Evolution du vote pour l'extrême droite
(en pourcentage des suffrages exprimés)



- Limites régionale
- Limites départementale

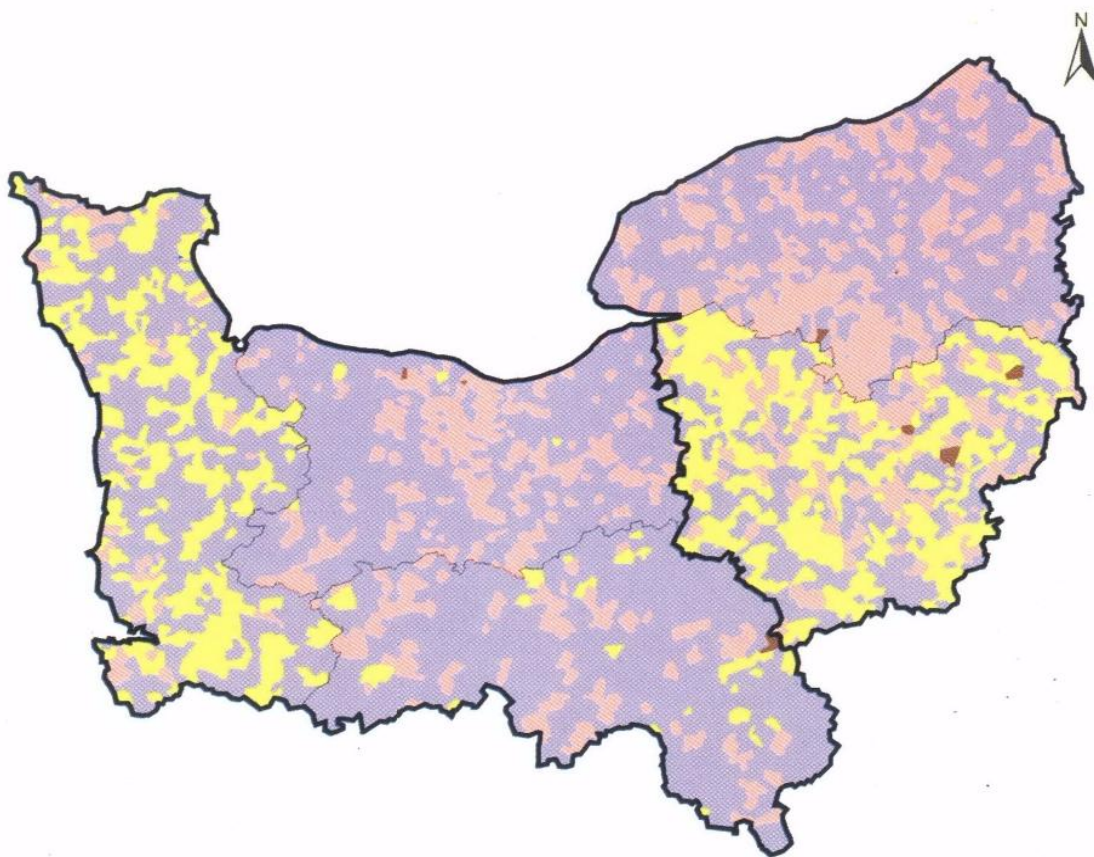
Evolution du score de l'extrême droite

- 31.11 - -10.5
- 10.54 - -7.9
- 7.99 - -5.9
- 5.90 - 0.0
- 0.00 - 20.1
- Absence de donnée

Conception, Réalisation : Céline COLANGE
Laboratoire MTG, Université de Rouen

Source : Ministère de l'Intérieur

Municipales 2008
Tendance partisane des maires normands

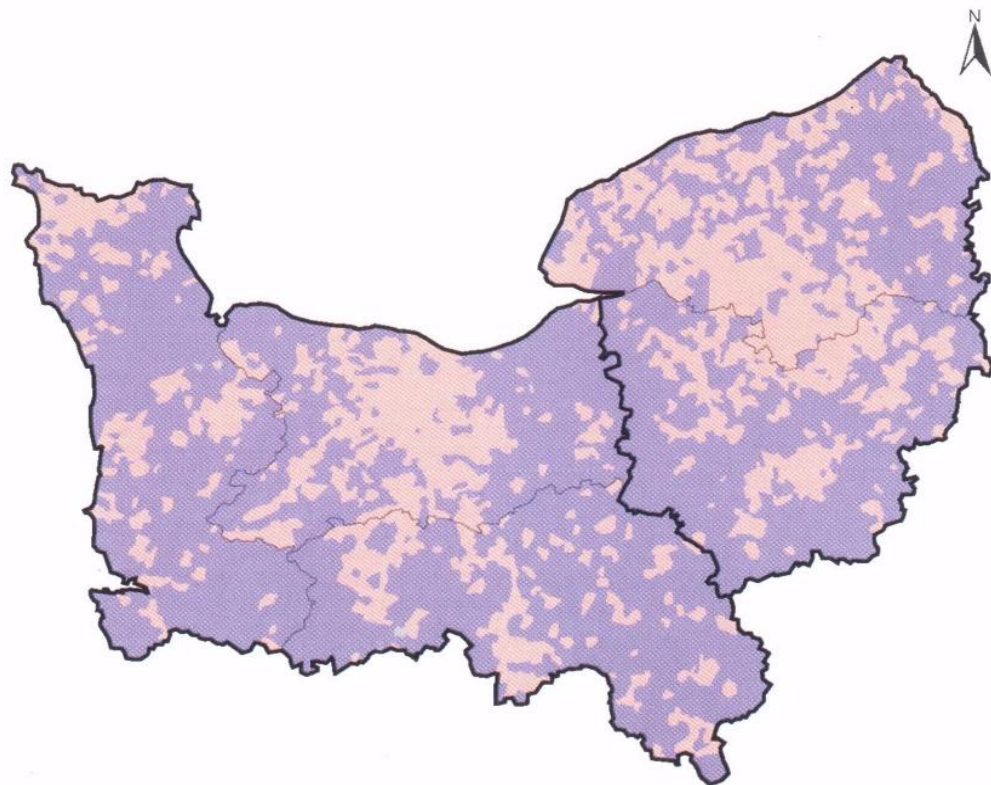


- ▬ Limites régionales
- ▬ Limites départementales
- Tendance politique*
- Droite
- Gauche
- Tribunitien
- Absence de donnée

Conception, Réalisation : Céline COLANGE
Laboratoire MTG, Université de Rouen

Source : Ministère de l'Intérieur

Européennes 2009
Le rapport de force Gauche / Droite
(en pourcentage des suffrages exprimés)



— Limites régionales
— Limites départementales

Rapport de Force Gauche / Droite :

■ Droite*
■ Gauche*
■ Absence de données

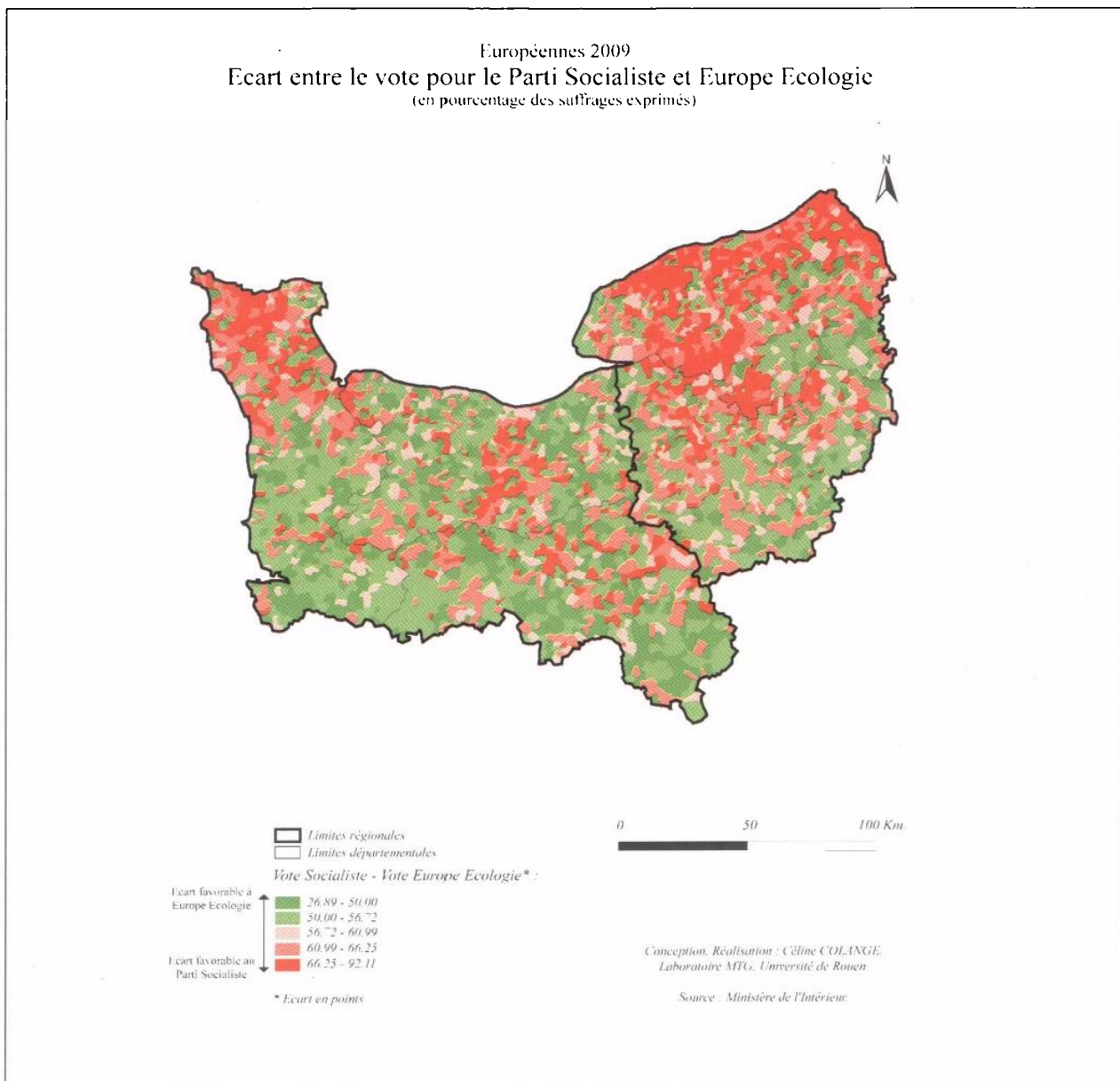
0 50 100 Km.

* Gauche : Cumul du score
des listes Front de Gauche, Socialistes,
Divers Gauche et Europe Ecologie

* Droite : Cumul du score
des listes UMP et Divers Droite

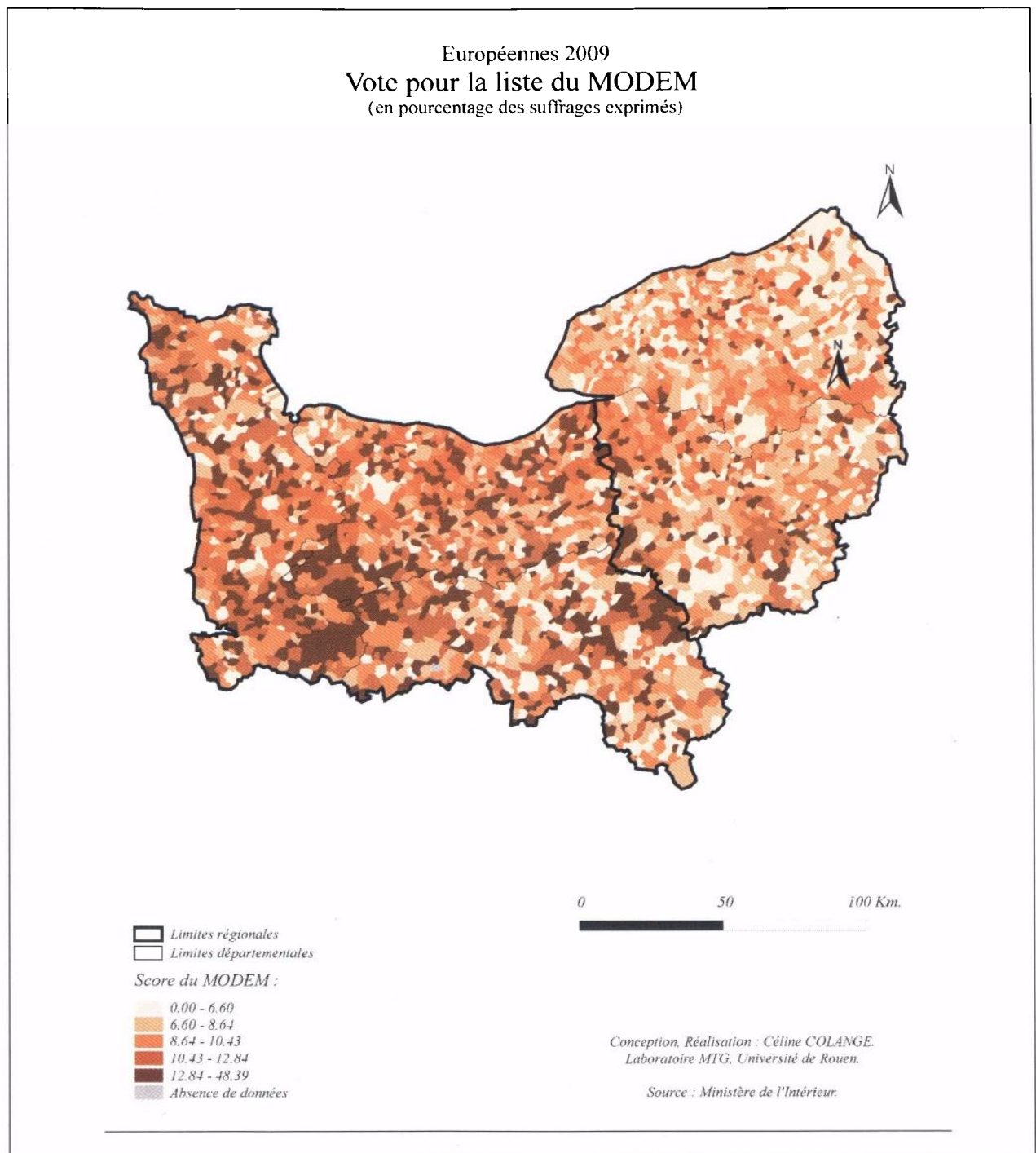
Conception, Réalisation : Céline COLANGE,
Laboratoire MIG, Université de Rouen.

Source : Ministère de l'Intérieur.



Doc. 7

L'abstention jouera certainement un rôle décisif, surtout en milieu urbain. En effet, les élections régionales, tout comme les européennes, appartiennent à la logique des scrutins intermédiaires qui mobilisent faiblement l'électorat. A gauche, il faudra tenir compte des stratégies définies par les différents partis lors de la campagne (alliance entre les socialistes et les communistes dès le premier tour, rapprochement avec le MODEM). De même, il faudra tenir compte de la position des écologistes qui appellent à présenter des listes indépendantes pour le premier tour. À la lecture des résultats des élections récentes, la Haute-Normandie semble en mesure de rester à gauche. En revanche, en Basse-Normandie, où la gauche avait remporté la région de justesse en 2004, le MODEM et les Verts seront probablement en position d'arbitre. En cas d'alliance avec l'UMP au second tour, la droite pourrait reconquérir cette région.



Doc. 8

Bibliographie

- COLANGE C., BUSSI M., GOSSET J.-P. (2009) « Les élections européennes de 2009 en France. Existe-t-il un vote des « grandes régions » ? ». *Cybergeo*.
- COLANGE C. (2004) « Enjeux européens et réalignements locaux : les élections européennes de juin 2004 en France. ». *Cybergeo*.